

CONCEPTION D'UN PLAN D'URGENCE

PLAN DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Toutes les PME devraient préparer un plan d'urgence en cas d'incendie.

Ce plan devrait comprendre les procédures à suivre, notamment pour:

- * déclencher les avertisseurs d'incendie;
- * avertir les pompiers;
- * renseigner les occupants sur la marche à suivre lorsque l'avertisseur d'incendie est déclenché;
- * évacuer les occupants les plus exposés et prendre des mesures spéciales pour évacuer les personnes handicapées;
- * circonscrire, maîtriser ou éteindre l'incendie (le cas échéant);
- * prendre note du temps nécessaire pour évacuer l'ensemble des occupants.

Le plan devrait aussi prévoir :

- * la nomination et la formation d'au moins une personne spécifiquement chargé des secours en cas d'incendie;
- * la préparation et l'affichage de dessins indiquant l'emplacement des sorties d'urgence, des issues de secours, des escaliers, des appareils élévateurs, des principaux passages et de tout autre moyen de sortie, l'emplacement de tout équipement de protection contre les incendies, l'emplacement des principaux interrupteurs pour le système d'éclairage, des appareils élévateurs, des installations centrales de chauffage, de ventilation et de climatisation et de tout autre équipement électrique.
- * la surveillance constante des risques potentiels d'incendie dans l'immeuble;
- * la vérification et l'entretien du matériel pour combattre les incendies (alarmes, extincteurs, éclairages de secours, etc.).

Dans les bâtiments occupés par 100 personnes ou plus, il devrait y avoir un haut-parleur à piles pour aider à diriger la foule lors d'une évacuation. Les secouristes désignés devraient aussi porter des casques et des dossards afin que l'on puisse facilement et rapidement les identifier. Ils devraient également avoir accès à des lampes de poche performantes.

- * Rappelez-vous que votre plan permettra entre autres :
- * d'assurer la sauvegarde des vies humaines ;
- * de faciliter l'évacuation des occupants ;
- * de sensibiliser les occupants du bâtiment aux ressources disponibles en cas de sinistre ;
- * de faciliter la transmission de l'information nécessaire en cas d'urgence ;
- * de limiter et gérer l'ensemble des risques d'incendie de façon sécuritaire ;
- * de prévenir ou de minimiser les dommages matériels.

APRÈS L'INCENDIE...

Avec l'accord de votre assureur, une entreprise comme la nôtre peut immédiatement entrer en action pour minimiser le temps nécessaire pour un retour à la normale des activités de l'entreprise après un incendie n'impliquant pas une reconstruction totale.

Sur place, nous pouvons procéder au grand ménage incluant le nettoyage des planchers, des murs et, bien sûr, des plafonds.

Nous utilisons des produits spéciaux spécifiquement conçues pour éliminer toutes les traces de suies et faire disparaître les odeurs persistantes.

L'installation de purificateur d'air de haute performance avec filtration à l'aide de filtres HEPA permet d'éliminer les matières en suspension dans l'air.

Nos spécialistes peuvent aussi apporter à notre atelier le mobilier, les équipements et les biens qui nécessitent un nettoyage particulier. À ce chapitre, notre chambre à ozonation peut être mis à contribution. Grâce à cette dernière, même les équipements électroniques sophistiqués dont se dégagent de mauvaises odeurs peuvent être traités sans risque pour leur intégrité.

Nous sommes aussi des spécialistes de l'assèchement des structures. Dans bien des cas, nous pouvons procéder en évitant ou en minimisant la démolition des zones affectées par l'eau, généralement projetée pour combattre le feu.

LA RESTAURATION DE VOS DOCUMENTS

Beaucoup de personnes croient que les documents affectés par la fumée ou l'eau sont irrécupérables. Grave erreur!

En effet, nous effectuons la restauration des documents abîmés par un liquide, la fumée, un gaz ou des moisissures grâce à notre procédé cryogénique, notre salle d'ozonation et notre laboratoire hautement sécurisé et homologué ULC. Seules des mains expertes manipuleront vos documents les plus précieux.

D'ailleurs, nos responsables de ce service détiennent un certificat de sécurité officiel. C'est donc en toute confiance que vous pouvez nous confier vos documents et supports informatiques.

Bref, notre service est rapide, confidentiel et efficace.